



Fédération Luxembourgeoise des Échecs (a.s.b.l.)

Membre de la FIDE, de l'ECU et du COSL

Adresse postale: 3, route d'Arlon L-8009 Strassen
Boîte postale 738 / L-2017 Luxembourg

E-mail: contact@flde.lu / www.flde.lu

Rapport du congrès ordinaire, le 23 février 2021 par vidéo conférence

Comité central

Présents: P. Fattebene, A. Gaspar, Cl. Hoegener, O. Jeitz, J. Steinmetzer, Cl. Wagener

Exusés : J. Hentges, Y. Jadin

1) Appels des délégués et vérification de leur pouvoir

A 19h15, sur 19 associations 18 associations sont présentes. 1 association (Luxbg 1915) était absente ; 18 associations ont le droit de vote.

2) Allocution du président de la FLDE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

En commémoration des défunts le président fait appel à observer une minute de silence.

En tant qu'exemple M. Fattebene a cité, le décès de M Fernand RASQUIN, qui a occupé les postes suivants au sein du Comité Central :

- directeur technique de la FLDE de 1967 à 1977
- directeur des cadres (ff) de 1992 à 1995
- secrétaire général (ff) de 1995 à 1996

Depuis plusieurs années, il insiste sur la nécessité de recruter de nouveaux membres au sein du comité central et des commissions. La pénurie de membres et les exigences qui leurs sont imposées ne sont pas faites pour garantir un travail effectif dans l'avenir. P. Fattebene rappelle que les membres d'une commission ne doivent pas être nécessairement membre du CC.

En 2020 J. Hentges a occupé le poste du trésorier depuis 30 ans et P. Fattebene propose de lui offrir un cadeau d'une valeur de 200,-€ (bon pour un dîner avec une personne de son choix). Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

En 2022 plusieurs mandats seront à renouveler. Le mandat du président viendra à échéance et P. Fattebene, après 10 années de présidence, n'est pas encore décidé de renouveler sa candidature.-Beaucoup dépendra des nouvelles candidatures. La nécessité d'avoir un comité complet, ainsi que des commissions plus complètes, sera un atout pour alléger le travail de tous les membres, comité et commissions « *Méi Leit musse manner schaffen* ».

Une équipe autour de Y. Jadin (Claude Birtz et Serge Brittner) est en train d'élaborer une nouvelle base des données, qui facilitera surtout le travail de la commission technique mais aussi d'autres commissions. Au futur les règlements et statuts devront être revus par la commission technique.

Pierre Fattebene remercie les membres du comité central pour leur travail au sein de la FLDE. Deux nouvelles candidatures pour le CC ont été soumises au comité.

Le président a également remercié les personnes qui ont soutenu la FLDE au cours de l'année.

3) Approbation du rapport du congrès ordinaire du 25 février 2020 à Strassen.

Le rapport est voté à l'unanimité.

4) Approbation des rapports du comité central et des commissions sur l'activité générale de la FLDE

Les rapports ont été votés à l'unanimité.

P. Fattebene informe que notre site a été attaqué.

Sur notre site, mis à jour, les résultats de la FLDE figurent à partir de 2016, et les résultats internationaux à partir de 2018.

5) a. Compte-rendu du trésorier

M. John Hentges été excusé et P. Fattebene présente le bilan de l'année 2020, qui se solde par un profit de **14.320,08 €**.

b. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs certifient une tenue correcte des comptes financiers et proposent au congrès d'accorder la décharge au trésorier. Accepté à l'unanimité

c. Approbation du bilan

Le bilan 2020 a été voté unanimement.

6) Désignation du lieu de réunion du prochain congrès ordinaire

Le prochain congrès aura lieu le 22 février 2022, à Strassen, (date à vérifier après présentation du calendrier 2021-2022).

7) Présentation du calendrier de la saison 2021-2022

O. Jeitz informe que pour le moment il est difficile de planifier la prochaine saison.

La situation actuelle à cause de la pandémie ne permet pas de présenter un calendrier

8) Changement de règlements : Statuts .> articles 15 et 22.

ROI -> articles 2.3.2.1. et 2.3.2.2., nouvel article 2.3.3.

Après 14 ans de directeur technique O. Jeitz démissionne de son poste comme directeur technique mais il reste cependant membre du CC.

Il donne des explications concernant les changements, notamment sur la création d'une commission d'arbitres. Une telle commission soulagerait la commission technique.

Les changements et la création de la commission d'arbitre ont été acceptés à l'unanimité, avec quelques adaptations concernant le texte

2.3.2.2 Attributions

h) forme un tribunal arbitral s'il n'y a pas consensus entre les deux capitaines selon alinéa 2.13.2 du Règlement des Tournois. Ce tribunal est composé de trois membres nommés au sein de la Commission technique des arbitres. Les membres de la Commission technique des arbitres ayant un intérêt à la solution d'un litige ou qui font partie d'une société qui est en cause directe dans un litige, doivent se récuser d'office et ne peuvent pas joindre le tribunal arbitral. En cas de nécessité, ce tribunal est complété par des membres extérieurs nommés par les autres membres de ce tribunal ou, en cas de dissension, par le Directeur technique Président de la commission des arbitres. Le tribunal arbitral peut convoquer les partis concernés dans sa séance. Les décisions du tribunal arbitral sont sans recours an ce qui concerne l'issue des parties.

En ce qui concerne la publication des résultats et classements, P. Fattebene rappelle que la saison commence début septembre et se termine fin août ; tous les diplômes remis au congrès ne concerneront que les championnats de la saison écoulée. Les médailles en relation avec des titres individuels seront attribuées sur place (dans les restrictions du possible). Des discussions similaires avaient déjà eu lieu au congrès 2020 lors de la distribution des diplômes.

9) Election complémentaires de nouveaux membres du comité central de la FLDE

a) confirmation comme membre du CC de Y. Jadin, coopté dans la séance du 22.07.2020

Y. Jadin (CE Dudelage) a été accepté à l'unanimité.

b) Election de nouveaux membres

B. Linster (Esch-Rochade-Reine) a soumis sa candidature.

Sa candidature a été acceptée à l'unanimité

Les deux candidatures sont valables jusqu'en 2022.

Le comité de la FLDE se compose comme suit :

Président : Pierre FATTEBENE (CE Dudelange)

Membres : Andreia GASPARD (Chess Atmosphère Manternach), Claude HOEGENER (TsP Bieles), Yves JARDIN (CE Dudelange), Olivier JEITZ (TsP Bieles), John HENTGES (Esch-Rochade-Reine), Bernard LINS-TER (Esch-Rochade-Reine), Jacques STEINMETZER (CE Differdange), Claude WAGENER (De Sprénger Iechternach).

10) Désignation des vérificateurs des comptes

M. Carlo Haller (CE Bettembourg) et M. Fred BEREND (CE Dudelange) ont été désignés comme vérificateurs des comptes.

11) Fixation de la cotisation à 100,- € pour l'année 2021

Il a été discuté sur le montant des cotisations à facturer aux clubs pour la saison actuelle. Les clubs de Schiff-Flange et de Strassen proposent de maintenir la cotisation de 250,-€.

On a procédé au vote : sur 18 clubs présents, 16 clubs ont voté pour la réduction à 100,-€, 2 clubs, Schiff-Flange et Strassen ont voté contre.

12) Budget 2021

Le budget 2021 est présenté par le président P. Fattebene. Il donne des informations sur la convention avec les MEPS en mars 2020 concernant l'aide pour le personnel administratif ; -cette convention n'a pas encore été signée à cause de la pandémie.

13) Saison 2020-2021

a) Validation de l'annulation du championnat interclubs

La validation de l'annulation est acceptée à l'unanimité

b) Suite de la saison

A cause du trop grand nombre d'inconnues, durée des mesures actuelles, la suite de la saison est difficile à prévoir.

L'organisation des championnats individuels (ABC et jeunes), de la Coupe de Luxembourg et de la Coupe de la Fédération, de tournois similaires par équipes pour jeunes, et des tournois organisés par les clubs seront possibles.

c) suggestions

P. Fattebene informe les clubs que dans l'avenir toute association organisatrice d'un championnat officiel de la FLDE sera obligée de transmettre les fichiers de base (Swiss Chess, Swiss Manager, ...) directement à la Commission Technique.

14) Divers

P. Fattebene fait une analyse sur la situation actuelle et future de la FLDE. Il répète et insiste sur ce qui a déjà été dit voir sous le point 2) *Allocution du président de la FLDE*. Les clubs seront également tenus de faire des réflexions allant vers l'engagement de responsables soit au niveau administratif, soit au niveau technique (coût approximatif 20 000€ par an). Il encourage les clubs à réfléchir à ses/ces propositions pour le prochain congrès, tout en soulignant qu'il a toujours une large préférence pour le bénévolat.

15) Appel final

A l'appel final tous les **18** cercles sont présents.